



*Municipalité  
de St-Norbert*

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

12 août 2019

**Procès-verbal d'une séance ordinaire** du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 12 août 2019 à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire : Michel Lafontaine  
Mesdames les conseillères : Hélène Houde  
Lise L'Heureux  
Messieurs les conseillers : Michel Fafard  
Cédric St-Amand  
Patrick Pilon

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Michel Lafontaine.

Est aussi présente, madame Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### **(1) Ouverture de la séance**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 8h05

Administration

2019-08-167

### **(2) Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Patrick Pilon  
Appuyé par et résolu Michel Fafard

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous, la section affaires nouvelles demeurant ouverte :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

### **ADMINISTRATION**

3. Adoption du procès-verbal la séance ordinaire du 8 juillet 2019
4. Dépôt des rapports des dépenses et paiements autorisés et des salaires pour la période du 1er au 31 juillet 2019
5. Approbation de la liste des comptes à payer au 8 août 2019 et autorisation de paiement
6. Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses au 31 juillet 2019
7. Résolution demandée par la MRC de D'Autray concernant la collecte des matières organiques
8. Nomination d'un conseiller municipal pour les Comités de voirie et de ressources humaines
9. Formation d'un comité pour les séances du conseil
10. Embauche de la Collaboratrice à la Direction générale
11. Autorisation de paiement pour le décompte no 6 pour le pavage du rang Sainte-Anne



*Municipalité  
de St-Norbert*

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

12 août 2019

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

### TRANSPORT

- ~~12. Achat d'un limiteur de hauteur pour la route des Chars~~
- ~~13. Réparation (ventre de bœuf) de la route des Chars~~

### HYGIÈNE ET ENVIRONNEMENT

- 14. Autoriser GBI expert-conseils inc à exécuter des services professionnels pour le mandat du portrait des installations septiques sur la rue Huguette, des Érables, rang Sainte-Anne et Chemin du Lac, le prolongement du réseau d'égout sanitaire et augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux usées.
- 15. Achat de la lampe UV pour l'église

### LOISIRS ET CULTURE

- 16. Mandat à madame Myriam Joannette pour rédiger les documents et présentation des projets pouvant être subventionnés.
- 17. Appui de la Municipalité pour déposer le projet au Fonds du Canada pour les espaces culturels
- 18. Achats d'équipements informatiques pour la bibliothèque

### SUIVI ET AFFAIRES NOUVELLES

- 19. Période de questions
- 20. Levée de la séance

Monsieur le maire demande de vote  
La résolution est adoptée à l'unanimité

2019-08-168

### **(3) Adoption du procès-verbal de séance ordinaire du 8 juillet 2019**

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu le dit procès-verbal ;

Il est proposé par madame Hélène Houde  
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019, soit adopté tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité



12 août 2019

*Municipalité  
de St-Norbert*

2019-08-169

**(4) Dépôt du rapport des dépenses et paiements autorisés pour la période du 1er au 31 juillet 2019**

Sur proposition de monsieur Patrick Pilon appuyé par madame Hélène Houde et résolu que le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs, au montant de 241 717.91\$ et des salaires payés, au montant de 14 988.66\$ au cours du mois de juillet 2019.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2019-08-170

**(5) Approbation de la liste des comptes à payer au 8 août 2019 et autorisation de paiement**

Sur proposition de madame Hélène Houde appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu que le conseil approuve la liste déposée des comptes à payer aux fournisseurs, datée du 8 août 2019, totalisant un montant de 453 759.76\$ et en autoriser le paiement.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**(6) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 juillet 2019**

La directrice générale secrétaire-trésorière fait dépôt au conseil des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 juillet 2019.

2019-08-171

**(7) Résolution demandée par la MRC de D'Autray concernant la collecte des matières organiques**

Considérant la demande d'une résolution par la MRC de D'Autray pour débiter le programme de la collecte des matières organiques ;

Considérant que la Municipalité demande à la MRC de D'Autray de lancer l'appel d'offre pour la collecte et le transport des matières organiques des bacs brun et bacs de cuisine ;

Considérant que la Municipalité demande à la MRC de D'Autray l'achat de bacs brun de 80 litres ou 21 gallons pour 513 portes ;

Considérant que la Municipalité demande à la MRC de D'Autray de débiter la collecte pour l'ensemble de ses citoyens, au printemps 2020;

Il est proposé par monsieur Cédric St-Amand  
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu

Que le conseil adopte cette résolution concernant la collecte des matières organiques, tel que demandé par la MRC de D'Autray.



*Municipalité  
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

12 août 2019

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité

**2019-08-172**

**(8) Nomination d'un conseiller municipal pour les Comités de voirie et de ressources humaines**

Considérant l'orientation du conseil de nommer madame Hélène Houde au Comité de voirie et monsieur Patrick Pilon au Comité de ressources humaines;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard  
Appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu

De nommer madame Hélène Houde au Comité de la voirie et monsieur Patrick Pilon au Comité de ressources humaines de la Municipalité.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité

**2019-08-173**

**(9) Formation d'un comité pour les séances du conseil**

Considérant que le conseil désire faire les réunions préparatoires de sept (7) à dix (10) jours avant chaque séance du conseil afin de régler la conduite des débats selon l'article 491 al. 1 par 2 du Code municipal;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard  
Appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu

De nommer tous les conseillers plus le maire au Comité pour les séances du conseil de la Municipalité pour régler la conduite des débats en préparatoire selon l'article 491 al. 1 par 2 du Code municipal.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à majorité  
Madame Hélène Houde vote contre parce que pour elle, les désaccords entre élus vont se maintenir.

**2019-08-174**

**(10) Embauche de la Collaboratrice à la Direction générale**

Considérant l'annonce à la retraite de madame Denyse Riquier occupant le poste de Collaboratrice à la Direction générale;

Considérant l'expérience de madame Audrey Mc Sweeney en comptabilité, en tenue de livre, comptes fournisseurs, comptes clients, etc;

Considérant la recommandation du Comité de ressources humaines;

Considérant que l'embauche est conditionnelle aux références obtenues;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard



12 août 2019

*Municipalité  
de St-Norbert*

Appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu

D'embaucher madame Audrey Mc Sweeney au poste de Collaboratrice à la Direction générale conditionnelle aux références obtenues;

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité

2019-08-175

**(11) Autorisation de paiement pour le décompte no 6 pour le pavage du rang Sainte-Anne**

Considérant que suite à la recommandation de l'ingénieur, chargé de la surveillance des travaux effectués sur le rang Sainte-Anne, monsieur Louis Adam de la firme Exp, du 7 août 2019, pour la réception du rang Sainte-Anne, soit des travaux de pavage incluant l'excavation, remblai de transition, isolant, empierrement, etc.

Considérant la recommandation de paiement par Exp. du décompte no 6 pour les travaux exécutés au 7 août 2019, au montant de 379 379.93\$;

Considérant qu'en plus du 5 % de retenue sur la totalité du contrat une retenue supplémentaire de 16 796.00\$ a été appliquée sur ce décompte pour non-conformité du lot 8 d'enrobé bitumineux ;

Considérant qu'un sous-traitant a dénoncé le contrat avec l'entreprise 9306-1380 Québec Inc., pour lequel une quittance finale sera produite et attendue;

Considérant l'approbation du règlement d'emprunt le 5 mars 2018 au montant de 2 012 480\$ par le MAMAH conformément au règlement municipal no 401 ;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard, appuyé par madame Hélène Houde et résolu

D'autoriser le paiement du décompte no 6 de 379 379.93\$ à l'entreprise 9306-1380 pour les travaux réalisés sur le rang Sainte-Anne.

Ce montant sera payé par le règlement d'emprunt.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

~~2019-08-176~~

~~**(12) Achat d'un limiteur de hauteur (arche) pour la route des Chars**~~

~~Considérant un problème survenu par le passage d'un camion sur la route des Chars occasionnant un effondrement de la route ;~~

Reporté

~~Considérant que le chemin est interdit aux camions ;~~



*Municipalité  
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

12 août 2019

Considérant que l'achat d'un limiteur de hauteur de 1697.00\$ plus taxe par Fabrication CL viendrait empêcher le passage de camions pouvant causer des dommages à la voie publique;

Il est proposé par  
Appuyé par et résolu

D'acheter un limiteur de hauteur au montant de 1697.00\$ plus taxe de l'entreprise Fabrication CL afin d'éliminer le passage de camions sur la route des Chars.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité

~~2019-08-177~~ ~~(13) Réparation (ventre de bœuf) de la route des Chars~~

Reporté

Considérant les dommages causés par un camion sur la route des Chars ;

Considérant que les travaux consistent à effectuer de l'empierrement, du temps de pelle plus le rouleau compresseur au montant estimé de 2 240\$ plus taxe par l'entreprise Guy Desrosiers ;

Il est proposé par  
Appuyé par et résolu

De réparer la route des Chars (ventre de bœuf) au montant estimé de 2 240\$ plus taxe par l'entreprise Guy Desrosiers.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité

2019-08-178

**(14) Autoriser GBI expert-conseils inc à exécuter des services professionnels pour le mandat du portrait des installations septiques sur la rue Huguette, des Érables, rang Sainte-Anne et Chemin du Lac, le prolongement du réseau d'égout sanitaire et augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux usées.**

Considérant que le premier rapport déposé par GBI a permis de faire un portrait et diagnostic concernant l'étang aéré ;

Considérant que le rapport déposé par GBI ne comporte pas les informations concernant le portrait des installations septiques sur la rue Huguette, des Érables, rang Sainte-Anne et Chemin du Lac, le prolongement du réseau d'égout sanitaire et augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux usées;

Considérant que les études effectuées par GBI sont financées à 100% par la TECQ et le programme PRIMEAU et/ou FINEAU du MAMAH;



12 août 2019

*Municipalité  
de St-Norbert*

Considérant que le coût de l'étude pour faire le portrait des installations septiques sur la rue Huguette, des Érables, rang Sainte-Anne et le Chemin du Lac, le prolongement du réseau d'égout sanitaire et augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux usées est de 13 500\$ plus taxe;

Il est proposé par madame Hélène Houde appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu

D'autoriser GBI expert-conseils inc à exécuter des services professionnels pour le mandat du portrait des installations septiques sur la rue Huguette, des Érables, rang Sainte-Anne et Chemin du Lac, le prolongement du réseau d'égout sanitaire et augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux usées au montant de 13 500\$ plus taxe.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution n'est pas adoptée

Madame Lise L'Heureux, monsieur Michel Fafard et monsieur Cédric St-Amand votent contre

**2019-08-179**

**(15) Achat de la lampe UV pour l'église**

Considérant l'avancement du projet de la lampe UV afin de rendre l'eau potable à l'église;

Considérant la soumission révisée et reçue de Nordikeau au montant de 2 079,30\$ plus taxe pour l'achat de la lampe UV incluant l'échéancier approximatif de livraison;

Considérant que pour l'installation, Nordikeau nous suggère de la faire appel à un plombier;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard appuyé par madame Hélène Houde et résolu

D'acheter la lampe UV au montant de 2079.30\$ plus taxe pour rendre l'eau potable à l'église et de procéder à l'installation selon la recommandation de Nordikeau.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité

**2019-08-180**

**(16) Mandat à madame Myriam Joannette pour rédiger les documents et présentation des projets pouvant être subventionnés.**

Considérant que le Comité espace culturel Jean-Pierre Ferland (CSEN) a besoin d'une personne pour rédiger et présenter des projets pouvant être admissibles à des subventions;



12 août 2019

*Municipalité  
de St-Norbert*

Considérant la recommandation du CSEN d'embaucher madame Myriam Joannette pour exécuter le mandat dans un délai raisonnable;

Considérant que le montant du contrat est de 2000\$ maximum et que celui-ci sera affecté au fonds de l'église;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard appuyé madame Hélène Houde par et résolu

De mandater madame Myriam Joannette pour rédiger les documents et présentation des projets pouvant être subventionnés dans un délai raisonnable ne dépassant pas un montant de 2000\$

Ce montant sera affecté au fonds à l'église

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à majorité

Monsieur Cédric St-Amand et madame Lise L'Heureux votent contre

2019-08-181

**(17) Appui de la Municipalité pour déposer le projet au Fonds du Canada pour les espaces culturels**

Considérant la ressource mandaté pour rédiger et déposer des projets pour l'espace culturel dans des programmes admissibles de subventions;

Considérant l'existence de différents programmes de subventions gouvernementales;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu

D'appuyer le dépôt de projet au Fonds du Canada pour les espaces culturels

Ce montant sera affecté au fonds à l'église

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à majorité

Monsieur Cédric St-Amand et madame Lise L'Heureux votent contre

2019-08-182

**(18) Achats des équipements informatiques pour la bibliothèque**

Considérant que le conseil a adopté lors de la séance du 13 mai 2019, l'achat de deux postes informatiques, résolution no 2019-05-114 au montant de 2 307.85\$ plus taxe dont la dépense n'a pas été réalisée n'ayant pas reçu toutes les soumissions;

Considérant que la bibliothèque a besoin des équipements supplémentaires suivant : d'une imprimante, deux écrans et d'un lecteur de codes-barres;





*Municipalité  
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

12 août 2019

Considérant que les équipements actuels sont désuets et incompatibles avec le Réseau biblio en ce qui a trait au volume de livres entrant et sortant;

Considérant que l'offre reçue du fournisseur de Réseau biblio, CPU a été comparée à celles des fournisseurs de la MRC de D'Autray et Fleet info;

Considérant le prix de la soumission au montant de 3874.30\$ plus taxe par le fournisseur CPU incluant deux postes informatiques, un ordinateur portable, deux écrans, un lecteur codes-barres et une imprimante dont le prix est le plus compétitif;

Considérant que ce prix avec CPU inclus l'installation et la configuration pour un poste à taux fixe et que pour les autres, un montant sera facturé à la Municipalité selon la soumission;

Il est proposé par madame Hélène Houde appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu

D'acheter les équipements informatiques, deux ordinateurs fixes, un portable, une imprimante, deux écrans et un lecteur de codes-barres pour la bibliothèque, au montant de 3874.30\$ plus taxe

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité

**2019-08-183**

**(19) Période de questions**

**2019-08-184**

**(20) Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Patrick Pilon, appuyé par monsieur Michel Fafard et unanimement résolu de lever la séance à 11h01

\_\_\_\_\_  
Michel Lafontaine  
Maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Roberge  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

*Je, Michel Lafontaine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Michel Lafontaine, maire